

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Décapant pour papier peint

**Utilisations déconseillées**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	STORCH Malerwerkzeuge & Profigeräte GmbH	
Rue:	Platz der Republik	
Lieu:	D-42107 Wuppertal	
Téléphone:	+49 202 49200	Téléfax: +49 202 4920111
e-mail:	info@storch.de	
Interlocuteur:	Marco Müller	
e-mail:	info@storch.de	
Internet:	www.storch.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Isotridécanol, étoxilado

hydroxyde de potassium, potasse caustique

**Mention d'avertissement:** Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 2 de 10

P310

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
9043-30-5	Isotridécanol, étoxilado			10 - 25 %
	500-027-2			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			<2,0 %
	215-181-3	019-002-00-8	01-2119487136-33	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H290 H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
9043-30-5	500-027-2	Isotridécanol, étoxilado	10 - 25 %
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 500 mg/kg		
1310-58-3	215-181-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	<2,0 %
	par voie orale: DL50 = 333 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - <5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - <2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - <2		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Si des irritations ou des allergies se déclenchent suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter impérativement un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 3 de 10

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau. Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). gaz et vapeurs irritants/toxiques.**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

**Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 4 de 10

Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Éviter tout contact avec des oxydants.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Décapant pour papier peint

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

**Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,4$  mm

Temps de passage  $\geq 480$  min

Matériau approprié: Caoutchouc butyle.

Épaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,7$  mm

Temps de passage  $\geq 480$  min

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 5 de 10

**Protection de la peau**

Vêtement de travail recouvrant tout le corps.

**Protection respiratoire**

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

**Testé selon la méthode****Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide/liquide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

**Dangers d'explosion**

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
-------------------------------	--------------------------

**Propriétés comburantes**

Aucune donnée disponible

pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible ASTM D 2196
Hydrosolubilité:	facilement soluble.

**Solubilité dans d'autres solvants**

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Densité (à 20 °C):	1,02 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations****Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 6 de 10

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes. Acides.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix calculé:

DL50: 2614 mg/kg (Rat)

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
9043-30-5	Isotridécanol, étoxilado				
	orale	DL50 mg/kg 500	Rat	Recommandation du CESIO, valeurs de la littérature (300-2000 mg/kg)	
	cutanée	DL50 mg/kg >2000			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique				
	orale	DL50 mg/kg 333	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 7 de 10

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives. Des traitements préalables spéciaux ne sont pas nécessaires.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Produit de nettoyage recommandé : Eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 8 de 10

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 9 de 10

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable  
Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:  
hydroxyde de potassium, potasse caustique

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Version 1,00 - 09.07.2021 - Première édition

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation  
CE : Concentration effective  
CE : Communauté européenne  
NE : Norme européenne  
IATA : International Air Transport Association  
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
ICAO : International Civil Aviation Organization  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation  
CLP : Classification, Labeling, Packaging  
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau  
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses  
NU : Nations Unies  
COV : Composés organiques volatils  
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables  
CPE : Classe de pollution des eaux  
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
DNEL : Derived No Effect Level  
PNEC : Predicted No Effect Concentration  
TLV : Threshold Limiting Value

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Tapetenlöser (Art.-Nr. 52 55 01)**

Date de révision: 09.07.2021

Code du produit: STORCH-004

Page 10 de 10

STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

assesio AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@assesio.eu,

www.assesio.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*